



LA FARLÈDE

Hôtel de Ville

Place de la Liberté
B.P. 25
83270 LA FARLÈDE
Tel : 04 94 27 85 85
Fax : 04 94 27 85 70
mairie@lafarledes.fr
www.lafarledes.fr

D^r Raymond Abrines

Maire de La Farlède

Service Festivités

04 94 33 24 40

associations@lafarledes.fr

Monsieur Frédéric

FAFOURNOUX

06.25.48.26.53

Mesdames, Messieurs
Présidentes et Présidents
d'Associations et de Clubs

La Farlède, le 14 avril 2020

Réf : RA/SB/YP/PG/FF/CV/2999-2020

Objet : Annulation des manifestations communales

Mesdames, Messieurs,

Considérant que l'intérêt de la santé publique justifie de prendre des mesures proportionnées aux risques encourus et appropriés aux circonstances de temps et de lieux afin de prévenir et de limiter les conséquences de menaces possibles sur la santé de la population, les lieux de rassemblement ou de rencontre collectives constituent des occasions particulièrement favorables à une deuxième vague de transmission rapide simultanée et à grande échelle du virus.

Il faut dès aujourd'hui prévenir de la situation sanitaire dans les prochains mois qui suivront les modalités mise en œuvre de déconfinement.

Considérant de surcroît que le vote du budget communal sera voté au plus tard au 31 juillet, toutes les manifestations programmées à ce jour, culturelles, associatives et sportives, à caractère public ou privé, se déroulant sur le domaine public ou dans les bâtiments publics, sont annulées jusqu'au 31 juillet 2020.

Nous reviendrons bien évidemment vers vous dès que nous aurons des précisions sur l'évolution de la situation et nous restons disponibles pour tous renseignements complémentaires.

Bon courage à tous et prenez soin de vous.

Le Maire

Dr Raymond ABRINES

